

# Tout ce qu'il faut *savoir* sur le **Parc**

GUIDE POUR LES DÉLÉGUÉS

Expérimentons !

Accompagnons !

Innovons !



Parc  
naturel  
régional  
des Boucles de  
la Seine Normandie  
Une autre vie s'invente ici

## BIO EXPRESS



**90 900**  
hectares



**30 000**  
scolaires



**76**  
communes



**24 %**  
de zones  
humides  
et aquatiques



**30 %**  
de forêts



**40 %**  
de la surface  
agricole utile  
en prairies



**3**  
routes  
touristiques

### Un territoire d'exception

Créé en 1974, notre Parc appartient à la première génération de Parcs naturels régionaux de France. La volonté des élus était de maintenir une « coupure verte » entre les deux pôles industrialo-portuaires de Rouen et du Havre.

L'humain est au cœur de ce territoire qui offre un cadre de vie privilégié pour les habitants. La spécificité de notre Parc est de :

- faire cohabiter des espaces naturels exceptionnels (la moitié du Parc est classée pour son intérêt environnemental),
- bénéficier d'un patrimoine culturel et architectural remarquable (134 édifices classés ou inscrits au titre des monuments historiques et 32 sites classés ou inscrits),

- disposer d'espaces agricoles importants (la moitié du territoire) et des d'installations industrielles et artisanales.

### Un projet collectif

Depuis plus de 50 ans, le Parc poursuit ses actions pour préserver, valoriser et développer durablement son territoire.

Ses objectifs sont fixés en concertation avec la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure et les collectivités territoriales locales, à travers une Charte de territoire d'une validité de 15 ans.

## QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN PARC ?

## CONVAINCRE

ET NON CONTRAINDRE !

La concertation est le principal mode de fonctionnement d'un Parc naturel régional.

**Les 59 Parcs naturels régionaux de France ont 5 grandes missions :**



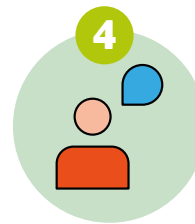
La protection, la gestion et la restauration du **patrimoine naturel, culturel et paysager**



L'aménagement du **territoire**



Le développement **économique et social**



L'accueil, l'éducation et l'**information**



L'expérimentation, l'**innovation**



L'Info en plus

### CE QUE LE PARC FAIT !

- ✓ Il incite, mobilise, fédère, convainc
- ✓ Il réunit les différents acteurs
- ✓ Il donne des conseils et avis
- ✓ Il fournit de l'expertise pour favoriser l'innovation et l'expérimentation

### CE QUE LE PARC NE FAIT PAS !

- ✗ Il ne se substitue pas aux communes et intercommunalités
- ✗ Il ne subventionne pas directement les projets
- ✗ Il ne réglemente pas, ne verbalise pas, n'impose pas
- ✗ Il ne gère pas la propriété du territoire
- ✗ Il n'est pas gestionnaire de la forêt



## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

### UN SYNDICAT MIXTE

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande est un établissement public de coopération locale (de type Syndicat mixte), regroupant 107 élus. Il se réunit au moins 4 fois par an et est composé de :

- la Région Normandie
- Les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure
- 7 intercommunalités
- 73 communes labellisées
- 3 villes portes d'entrées
- 3 communes associées

### UN COMITÉ SYNDICAL

Les collectivités adhérentes nomment 107 délégués qui siègent au Comité syndical et définissent les objectifs, arrêtent le programme d'actions et votent le budget. Ils élisent un Président et un bureau et mettent en place des instances de concertation.

### UN BUREAU SYNDICAL

Le Bureau est élu par le Comité syndical. Formé de 19 délégués élus et représentatifs des différents collèges des collectivités adhérentes, il délibère sur les affaires courantes confiées par le Comité syndical.

### DES INSTANCES CONSULTATIVES

- **Des commissions thématiques**, en mode « suivi opérationnel des projets », rassemblent des élus du Syndicat mixte, des personnes qualifiées, des membres du conseil scientifique et du conseil des associations. Elles suivent les actions et projets portés par le Parc en lien avec ses partenaires et assurent leur évaluation.
- **Un conseil scientifique**, composé de scientifiques, d'universitaires, d'étudiants. Il apporte un avis scientifique et nourrit l'action publique par la connaissance et l'expérimentation au service du territoire.
- **Un conseil des associations\***, composé de membres de la société civile. Il assure une participation associative et citoyenne de réflexion, de conseil et de proposition auprès du Comité syndical.
- **Une conférence annuelle des maires**, qui débat notamment du bilan d'activités et du suivi du tableau de bord de la charte.

\* Intitulé sous réserve

### UNE ÉQUIPE TECHNIQUE

Sous l'égide du directeur, une équipe pluridisciplinaire d'environ 50 agents publics est chargée de mettre en œuvre les actions identifiées dans la charte du Parc, validée par l'ensemble des signataires et partenaires.

« Les Parcs naturels régionaux sont d'extraordinaires laboratoires de la transition écologique. Le secret de leur réussite ? Nous prônons un développement équilibré des territoires ruraux, basé sur le respect de leur patrimoine culturel et à grande échelle ».

**Michaël Weber**,  
président de la Fédération  
des Parcs naturels régionaux de France

## CONCRÈTEMENT, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Le Parc agit systématiquement en accompagnant les bénéficiaires et partenaires dans toutes les étapes de la mise en œuvre d'un projet.

**Voici 4 exemples illustrant le mode d'action et d'accompagnement du Parc :**

### I. MISE EN PLACE D'UN PLAN DE PAYSAGE

1



#### LE CONSTAT

Dans le cadre de son travail sur le changement climatique, le Parc réfléchit à l'évolution de l'agriculture et des paysages dans nos villages, à échéance 2050.

2



#### LA MÉTHODE

Le Parc lance un appel à candidature aux différentes communes de son territoire pour créer un plan de paysage. Maulévrier-Sainte-Gertrude est retenue.

3



#### LE FINANCEMENT

Par le biais d'un appel à projet du Ministère de la transition écologique, le Parc obtient 30 000 €. Ces fonds permettent de financer un bureau d'études pour l'approche technique et une artiste illustratrice pour le rendu et la projection visuelle en 2050.

4



#### LA RÉALISATION DU PROJET

Durant 6 mois, plusieurs ateliers (en salle et sur le terrain) sont organisés dans la commune. Tous les habitants et élus sont conviés. Le but est de connaître les souhaits de la population en matière de paysage et de cultures. Quel village souhaitent-ils pour 2050 et comment y arriver ?

5



#### LE SUIVI

Une projection graphique (plans et dessins) avec une planification des différentes étapes d'ici 2050, est présentée aux habitants de la commune et aux élus du Parc. Une exposition présente ce travail, qui par ailleurs a aussi attiré l'attention d'étudiants en agronomie, dans le cadre de leurs projets d'études.



### II. ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

1



#### LE CONSTAT

Mme Orange vit à La Mailleraye-sur-Seine. Avec le temps, sa mare s'est comblée et nécessitait une importante restauration. La mare est un maillon essentiel de la trame verte et bleue, un réservoir de biodiversité qui permet aux espèces de circuler.

2



#### LA MÉTHODE

Le Parc s'est rendu sur place pour apporter ses conseils et, afin de protéger la mare dans le temps, a proposé à la propriétaire de signer une Obligation réelle environnementale. Il s'agit d'un dispositif officiel qui protège la mare pendant 99 ans et oblige le propriétaire à l'entretenir.

3



#### LE FINANCEMENT

Le Parc a trouvé des financements émanant de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Il s'est occupé de monter le dossier et de trouver les entreprises pour la réalisation des travaux.

4



#### LA RÉALISATION DU PROJET

Le Parc s'est chargé des autorisations réglementaires et des démarches liées aux travaux. Il a ensuite assuré la maîtrise d'œuvre pendant le chantier.

5



#### LE SUIVI

À la fin du chantier, le Parc s'est assuré de la conformité du projet. Quelques mois après, des naturalistes du Parc effectuent régulièrement des relevés scientifiques pour s'assurer de la restauration écologique.



### III. SENSIBILISER À L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE

1



#### LE CONSTAT

À Vatteville-la-Rue, les enseignantes de l'école souhaitent pratiquer la classe dehors. Elles cherchent un appui technique pour faciliter la mise en place de cette démarche éducative innovante. Dans le même temps, le Relais Petite Enfance (RPE) de Rives-en-Seine souhaite développer l'éveil à la nature des tout-petits.

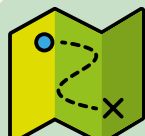
2



#### LA MÉTHODE

Le service « éducation au territoire » du Parc rencontre ces deux porteurs de projets éducatifs pour écouter leurs attentes et définir avec eux leurs besoins d'accompagnement.

3



#### LA RÉALISATION DU PROJET

Le Parc, conventionné avec l'Éducation nationale, met à profit son expertise en animation dehors pour les premières séances en extérieur. Il accompagne les communes dans la création d'un terrain de nature à visée éducative, en s'appuyant sur le site pilote existant à la Maison du Parc.

4



#### LE SUIVI

Dans la durée, le Parc soutient ces deux porteurs de projets par des actions partenariales ponctuelles en fonction des besoins identifiés. Il les met en relation avec son réseau d'acteurs de l'éducation au territoire pour créer du partage d'expériences et de l'émulation, afin de consolider l'action sur le long terme.



### IV. GESTION D'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

1



#### LE CONSTAT

La commune de Saint-Sulpice-de-Grimbouville souhaite trouver un gestionnaire du marais communal dans la vallée de la Risle maritime. Le Parc est propriétaire de 2 parcelles voisines et le Conservatoire du littoral achète une peupleraie qu'il abat. L'ensemble des parcelles est classé en Espace Naturel Sensible par le Département de l'Eure, dont la gestion est confiée au Parc.

2



#### LA MÉTHODE

Suite à un diagnostic qui a permis de définir les enjeux écologiques du site, le Parc rédige un plan de gestion avec la commune. Au fil des années, il est régulièrement révisé, en collaboration avec le Département, les propriétaires et les partenaires. Le plan de gestion intègre le site comme un lieu éducatif de découverte de la nature. À ce titre, des actions d'aménagement du site pour l'accueil du public sont établies.

3



#### LE FINANCEMENT

Afin de mettre en œuvre les actions de gestion, le Parc mobilise des subventions auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie, des contributions du Département de l'Eure au titre de sa politique ENS, de l'Europe et de la Région Normandie pour Natura 2000. Cette mobilisation permet de réduire fortement la contribution financière des propriétaires et de la commune.

4



#### LA RÉALISATION DU PROJET

Le site fait l'objet d'un pâturage extensif avec des animaux rustiques (chevaux de Camargue, vaches Highland Cattle), avec une gestion en régie par les agents du Parc. L'entretien du patrimoine arboré (notamment les arbres têtard), des infrastructures agropastorales (clôtures, parc de contention) et des sentiers sont également réalisés en régie avec quelques externalisations.

5



#### LE SUIVI

Dans le cadre du plan de gestion, les suivis scientifiques sont réalisés par le Parc ou externalisés. Ils permettent d'adapter les pratiques de gestion en fonction de l'évolution des habitats, des espèces et des fonctionnalités écologiques. Des échanges et des comités de pilotage entre les acteurs concernés sont organisés régulièrement pour la gestion et la valorisation du site.



## JE SUIS DÉLÉGUÉ(E) DU PARC, QUEL EST MON RÔLE ?

Désignés par leur collectivité, (Commune, EPCI, Département, Région), **les délégués du Parc ont un rôle clé dans le fonctionnement de l'institution.**



### J'agis pour le territoire

Je prends connaissance du projet de territoire, la Charte du Parc, et les différents programmes d'actions. En tant que déléguée, je participe à la mise en œuvre. Je participe aux 4 comités syndicaux qui ont lieu chaque année. Je concoure ainsi à l'élaboration des politiques menées par le Parc.



### Je suis une ambassadrice du Parc

Je relaie à mes collègues élus les projets en cours, les actualités du Parc, les différents appels à projets auxquels les communes peuvent répondre, etc. En transmettant les informations, j'impulse les orientations mises en place par le Parc et permet d'œuvrer à la mise en œuvre de la Charte du Parc.

### Je fais le lien entre ma commune et le Parc

Le Parc est un outil au service de son territoire mais pour que ses actions soient efficaces, elles doivent être abordées dans toutes les collectivités adhérentes. Je fais remonter les initiatives de la commune et des habitants que le Parc pourrait soutenir dans le cadre de ses domaines de compétences.



### J'enrichis mes connaissances

Je m'implique sur les thématiques qui me tiennent à cœur, notamment en siégeant dans les commissions, en participant à des groupes de travail ou de réflexion. Je rencontre d'autres élus, bénéficie de l'expertise de techniciens sur le terrain en participant à des éductours. Les connaissances engrangées me permettent de les adapter et de les utiliser pour ma commune.



### Une équipe et des outils à ma disposition

Tout au long de mon mandat, je vais bénéficier d'outils pour m'accompagner dans mon rôle de déléguée : newsletters, magazine du Parc, brochures touristiques ou pratiques, etc.



L'ÉQUIPE DU PARC



# QUELQUES SUJETS SUR LESQUELS SOLLICITER LE PARC

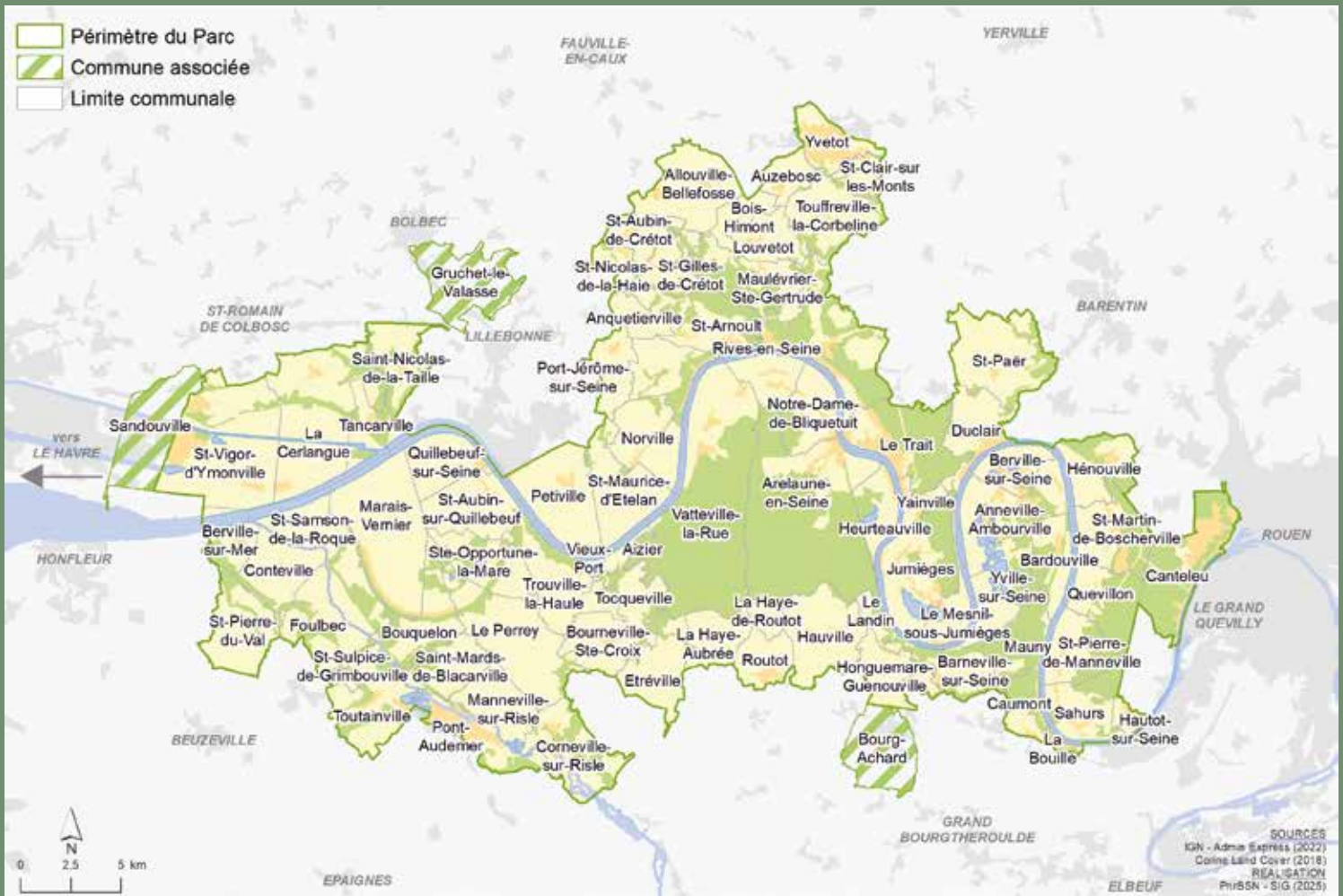


**⚠** Voici quelques exemples d'actions soumis à conditions financières, techniques, etc. :

**Contactez le Parc pour plus d'informations**  
Tél. 02 35 27 23 16  
contact@pnr-seine-normande.com  
www.pnr-seine-normande.com

	<b>Agriculture</b>	Accompagner les projets d'aménagement pour limiter l'impact sur l'artificialisation des sols et la consommation de foncier, notamment agricole.
		Accompagner les agriculteurs dans le montage des dossiers de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).
	<b>Alimentation</b>	Proposer une restauration collective durable et de qualité (écoles, entreprises, etc.) : réduire le gaspillage alimentaire et les emballages, former les cuisiniers, rédiger les marchés et trouver des producteurs locaux.
		Développer des projets d'éducation au bien manger : forêts nourricières, potagers collectifs, etc.
	<b>Cadre de vie</b>	Réduire les impacts environnementaux et paysagers des projets d'aménagement (Éviter, Réduire, Compenser).
		Accompagner l'acquisition de foncier naturel ou de prairies agricoles, la rédaction ou la révision de documents d'urbanisme et la mise en place d'outils de protection (Obligation réelle environnementale).
		Conseiller les communes à la gestion différenciée des espaces publics et à la végétalisation des cours d'écoles, cimetières, parkings, etc.
		Faire naître des collectifs citoyens autour des énergies renouvelables.
		Accompagner les habitants dans la rénovation de leur maison via l'auto-réhabilitation accompagnée.
	<b>Culture</b>	Aider à l'organisation d'événements : prêts d'expositions, conférences et ateliers hors les murs de l'Ethnothèque, Musée des Boucles de la Seine Normande.
		Inventorier et valoriser les patrimoines en lien avec les axes de recherche de l'Ethnothèque : inventaires croisés des patrimoines, passé industriel, ateliers sur les savoir-faire locaux.
	<b>Éducation au territoire</b>	Accompagner la création de terrain de nature à visée éducative sur la commune, de projets d'éducation avec les écoles (école du dehors), les relais petite enfance (Nounous nature) ou une escapade nature en été (colo itinérante à vélo pour adolescents).
	<b>Économie</b>	Bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour concrétiser des projets innovants en secteur rural, dans le cadre du programme européen Leader Seine Normande.
	<b>Forêts et haies</b>	Sensibiliser les communes propriétaires de forêts à une prise en compte plus appuyée de la biodiversité et des attentes des usagers, par exemple via la certification FSC.
		Accompagner les projets de valorisation du bois local : chaufferie, construction, etc.
		Conseiller à la plantation et à l'entretien des arbres et des haies : commandes groupées, formations, animations, études de cas, etc.
	<b>Milieus naturels</b>	Gérer des terrains communaux en milieux humides et accompagner la restauration fonctionnelle des zones humides et la réalisation d'inventaires faune/flore.
		Aider à la restauration de mares, en lien avec les structures portant la compétence GEMAPI et accompagner la gestion des réseaux hydrauliques (fossés, cours d'eaux, etc.).
		Construire un programme d'actions pour la préservation et la restauration de la trame verte et bleue.
		Accompagner la contractualisation de documents Natura 2000 et de dossiers d'évaluation d'incidences.
		Accompagner la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale et mobiliser les élus, les habitants, les associations, les écoles, etc.
	<b>Tourisme</b>	Encourager les bonnes pratiques des hébergeurs, restaurateurs et artisans d'art avec l'obtention de la marque Valeurs Parc naturel régional (marque nationale de la fédération des Parcs).

# LE TERRITOIRE DU PARC



## Communes de la Seine-Maritime

Allouville-Bellefosse  
 Anneville-Ambourville  
 Anquetierville  
 Arelaune-en-Seine  
 • La Mailleraye-sur-Seine  
 • Saint-Nicolas-de-Bliquetuit  
 Auzebosc  
 Bardouville  
 Berville-sur-Seine  
 Bois-Himont  
 Canteleu (ville porte d'entrée)  
 Duclair  
 Gruchet-le-Valasse\*  
 Hautot-sur-Seine  
 Hénouville  
 Heurteauville  
 Jumièges  
 La Bouille  
 La Cerlangue  
 Le Mesnil-sous-Jumièges  
 Le Trait  
 Louvetot  
 Maulévrier-Sainte-Gertrude  
 Mauny  
 Norville  
 Notre-Dame-de-Bliquetuit  
 Petiville

Port-Jérôme-sur-Seine  
 • Touffreville-la-Câble  
 • Triquerville  
 Quevillon  
 Rives-en-Seine  
 • Caudebec-en-Caux  
 • Saint-Wandrille-Rançon  
 • Villequier  
 Sahurs  
 Saint-Arnout  
 Saint-Aubin-de-Crétot  
 Saint-Clair-sur-les-Monts  
 Saint-Gilles-de-Crétot  
 Saint-Martin-de-Boscherville  
 Saint-Maurice-d'Ételan  
 Saint-Nicolas-de-la-Haie  
 Saint-Nicolas-de-la-Taille  
 Saint-Paër  
 Saint-Pierre-de-Manneville  
 Saint-Vigor-d'Ymonville  
 Sandouville\*  
 Tancarville  
 Touffreville-la-Corbeline  
 Vatteville-la-Rue  
 Yainville  
 Yvetot (ville porte d'entrée)  
 Yville-sur-Seine

## Communes de l'Eure

Aizier  
 Barneville-sur-Seine  
 Berville-sur-Mer  
 Bouquelon  
 Bourg-Achard\*  
 Bourneville-Sainte-Croix  
 • Bourneville  
 • Sainte-Croix-sur-Aizier  
 Caumont  
 Conteville  
 Corneville-sur-Risle  
 Étreville  
 Foulbec  
 Hauville  
 Honguemare-Guénouville  
 La Haye-Aubrée  
 La Haye-de-Routot  
 Le Landin  
 Le Perrey  
 • Fourmetot  
 • Saint-Ouen-des-Champs  
 • Saint-Thurien  
 Manneville-sur-Risle  
 Marais-Vernier  
 Pont-Audemer (ville porte d'entrée)  
 Quillebeuf-sur-Seine

Routot  
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf  
 Saint-Mards-de-Blacarville  
 Sainte-Opportune-la-Mare  
 Saint-Pierre-du-Val  
 Saint-Samson-de-la-Roque  
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville  
 Tocqueville  
 Toutainville  
 Trouville-la-Haule  
 Vieux-Port

\*Communes associées

## Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Métropole Rouen Normandie  
 Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole  
 Communauté d'agglomération Caux Seine agglo  
 Communauté de communes Yvetot Normandie  
 Communauté de communes Roumois Seine  
 Communauté de communes Pont-Audemer val de Risle  
 Communauté de communes Pays de Honfleur Beuzeville



Coordonnées :



Maison du Parc

692, rue du Petit Pont  
 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit  
 Tél. 02 35 37 23 16